

Cartéclima !

J'écris mon territoire de demain

SCoT

SCoT VALANT PCAET



Bilan de la concertation du
Schéma de Cohérence Territoriale
valant Plan Climat Air Energie Territorial
de la communauté d'agglomération de **GrandAngoulême**

Version pour l'arrêt du SCoT-AEC - Septembre 2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024_09_130c-DE

Accusé certifié exécutoire

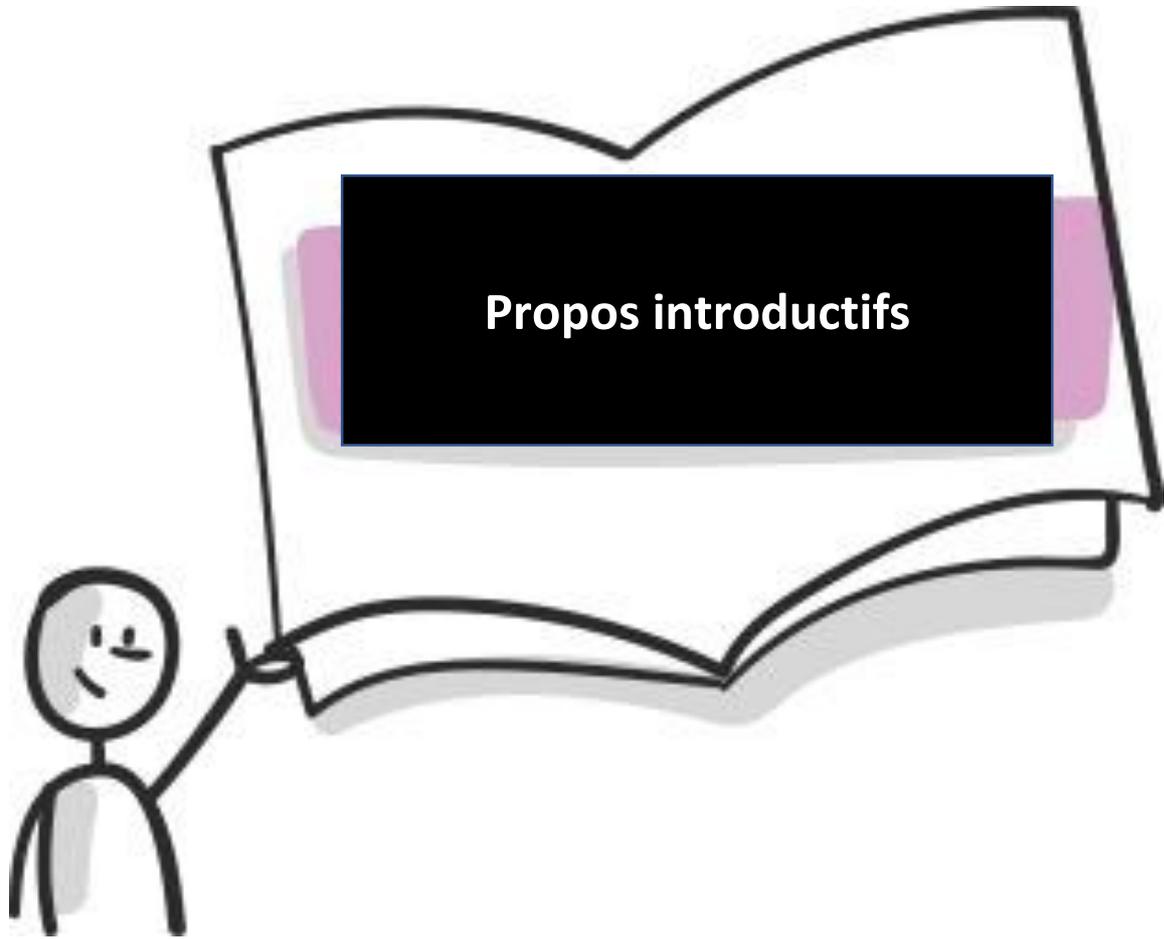
Réception par le préfet : 08/10/2024

Affichage : 08/10/2024



Sommaire

Le SCOT-AEC : Propos introductifs.....	P 3
COMMUNICATION AUPRES DES HABITANTS.....	P 9
CONCERTATION CITOYENNE ET IMPLICATION DES ACTEURS.....	P 14
- Les modalités de la concertation	
- Les acteurs et groupes d'acteurs associés à la concertation	
- ETAPE 1 : Elaboration du diagnostic	
- ETAPE 2 : Ecriture du projet politique	
- ETAPE 3 : Déclinaison des ambitions du projet dans les documents du SCoT-AEC	
- ETAPE 4 : Préparation de l'arrêt du SCOT-AEC	
ASSOCIATION DES ELUS DU TERRITOIRE.....	P 26
ANNEXES.....	P 32
- ANNEXE 1 : Résultats des questionnaires de diagnostic citoyen	
- ANNEXE 2 : Résultats des 2 ateliers citoyens sur le Diagnostic	
- ANNEXE 3 : Zoom sur les 2 ateliers multi-acteurs sur le PCAET	
- ANNEXE 4 : Les Commissions territorialisées	
- ANNEXE 5 : Revue de Presse – articles Charente Libre	



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024_09_130c-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/10/2024

Affichage : 08/10/2024

Qu'est-ce que le SCoT-AEC de Grand Angoulême ?

Le **Schéma de Cohérence Territoriale** valant Plan Climat Air Energie territorial (SCoT-AEC) est un document de planification stratégique qui définit la politique d'aménagement du territoire de l'agglomération de GrandAngoulême, à horizon 20 ans. Ce document valant Plan Climat Air Energie territorial, il définit aussi la stratégie Air Energie Climat pour tendre vers l'objectif national de Neutralité Carbone. Dans ce sens, Le plan d'actions concrètes en matière de logement, de mobilités, d'énergie renouvelable, de nature et biodiversité, de transition agricole et économique à réaliser sur les 6 prochaines années est une des pièces constitutives du SCoT-AEC.

Un SCoT-AEC modernisé pour mieux répondre aux défis climatiques et environnementaux

La communauté d'agglomération de Grand Angoulême a initié par délibération du 11 mars 2021 la révision du Schéma de Cohérence Territoriale valant Plan Air Energie Climat Territorial (SCoT-AEC).

Cette révision consiste en une démarche globale et intégratrice pour déterminer la politique d'aménagement du territoire, en répondant aux enjeux d'adaptation et d'atténuation des effets du changement climatique. Il s'agit de renforcer la cohérence entre les thématiques traitées et de rendre plus lisible le projet stratégique, conformément à l'ordonnance n°2020-744 du 17 juin 2020 relative à la modernisation des schémas de cohérence territoriale.

L'élaboration du SCoT-AEC a été conduite dans le respect des principes de gouvernance adoptés par GrandAngoulême, en 2020. L'association des communes et des élus municipaux, la concertation citoyenne, l'ouverture aux partenaires extérieurs ont été recherchées avec constance pour aboutir autant que possible à une vision de l'avenir du territoire co-construite, partagée et fédératrice.

Le SCoT-AEC de GrandAngoulême s'inscrit dans une stratégie de sobriété foncière, énergétique, de préservation des ressources (biodiversité, eau, etc.) afin d'aligner les objectifs locaux aux ambitions régionales et nationales. Cette approche qui place la santé au cœur des politiques d'urbanisme et qui s'inscrit dans la transition écologique, énergétique et climatique recoupe toutes les thématiques de l'aménagement : le logement, le développement économique et commercial, les déplacements, la gestion de l'espace et la densité, la protection et la restauration de la trame verte et bleue, etc.

Les documents du SCoT-AEC

- **Le Diagnostic Territorial**, qui contient l'état initial de l'environnement et l'évaluation environnementale ;
- **Le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS)**, qui détermine les grandes orientations d'aménagement du territoire pour les années à venir, à partir des enjeux identifiés au sein du diagnostic ;
- **Le Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO)**, document réglementaire opposable du SCoT découlant du Projet d'Aménagement Stratégique, qui exprime les prescriptions et les recommandations à destination des documents d'urbanisme locaux ;
- **Le Plan d'action Climat-Air-Energie Territorial.**

Les annexes

L'élaboration du SCoT-AEC constitue l'un des deux volets de la démarche globale *Cartéclima* !
Le deuxième volet de cette démarche propre au territoire de GrandAngoulême est l'élaboration du PLUi valant Plan de Mobilités (PLUi-M).
Certains temps de concertation du SCoT-AEC ont contribué aussi à l'élaboration du PLUi-M

016-200071827-20240919-2024_09_130c-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/10/2024

Affichage : 08/10/2024

Le calendrier de l'élaboration du SCOT-AEC

La démarche a été lancée en 2022 et construite en 4 grandes étapes

- ❖ **ETAPE 1 – Elaboration du diagnostic**
Juin 2022 - janvier 2023
- ❖ **ETAPE 2 – Ecriture du Projet d'Aménagement Stratégique (P.A.S)**
Janvier – novembre 2023
- ❖ **ETAPE 3 – Déclinaison du projet dans les documents du SCOT-AEC**
Novembre 2023 - juillet 2024
- ❖ **ETAPE 4 – Préparation de l'arrêt du SCOT-AEC**
Juillet – septembre 2024

Le territoire de GrandAngoulême : les 38 communes



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024_09_130c-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/10/2024

Affichage : 08/10/2024

Les constats partagés par les élus

- Une conscience aigüe des **enjeux climatiques et des conséquences** du réchauffement sur les ressources du territoire (eau, biodiversité...), ses activités et sa population ;
- L'importance d'améliorer la **santé et le bien-être des habitants** ;
- La nécessité de préserver et restaurer le **patrimoine naturel et la biodiversité** et de protéger la **ressource en eau** ;
- L'exigence de **solidarité entre les territoires** autour des principes de mixité sociale, la nécessité de mobiliser les **énergies renouvelables** plus rapidement et plus fortement, d'évolution du modèle agricole pour viser davantage de consommation locale;
- Le renforcement des centralités et des pôles de vie (le cœur d'agglomération, les centres des bourgs) pour **limiter l'étalement urbain** et redynamiser ces espaces aussi bien sur le plan résidentiel qu'économique ou commercial;
- Les besoins de développer les **mobilités actives** et la nécessité de faire évoluer les comportements pour **décarboner la mobilité** et réduire les besoins de déplacements.

A partir de ces enjeux partagés, les élus ont souhaité bâtir un récit positif, qui rassemble, prenant en main le sujet des mutations climatiques, en s'appuyant sur les **richesses et potentiels du territoire** : son patrimoine urbain, écologique et paysager, son industrie et son écosystème culturel, son accessibilité depuis la métropole régionale et la capitale en tant que barycentre de la Région Nouvelle-Aquitaine, etc. Ces atouts sont placés au service du renforcement de l'attractivité du territoire. Une ambition forte en matière de préservation de la biodiversité est également portée par GrandAngoulême, dans une logique de protection des milieux naturels, d'adaptation au changement climatique et d'amélioration du cadre de vie. La préservation de la ressource en eau, la santé et le bien-être et les mobilités, au-delà de leur traitement spécifique, ont été identifiés comme des enjeux majeurs pour le territoire et sont intégrés de manière transversale tout au long du document.

Les Modalités de concertation pour l'élaboration du SCOT-AEC de GrandAngoulême

Les modalités de communication et de concertation autour du futur SCOT-AEC de GrandAngoulême ont été définies par la **délibération du conseil communautaire du 11 mars 2021** :



Les modalités de concertation :

Les modalités définies dans la délibération du 13 février 2020 sont reprises et complétées. Elles prendront les formes suivantes :

- la mise à disposition sur le site internet de GrandAngoulême d'un dossier contenant des données de fond sur le territoire, analyses, diagnostics, enjeux, et sur l'avancement de la démarche ;
- la publication d'une newsletter sur la révision du SCoT sur le site internet de GrandAngoulême à laquelle la population sera invitée à s'inscrire ;
- réunions thématiques organisées sur le territoire afin de recueillir les réactions et les propositions du conseil de développement, des associations, des organismes institutionnels, des personnes intéressées au sein de la population, au regard d'éléments de diagnostic, d'enjeux, des premiers choix d'aménagement ainsi que sur le programme d'action du volet plan climat air énergie territorial ;
- réunions publiques avant l'arrêt du SCoT.

La concertation visera à associer en particulier les jeunes de l'agglomération, qui seront les citoyens les plus concernés par les effets des décisions prises dans le cadre de l'élaboration de ces documents, à la construction du projet d'aménagement stratégique et à ses traductions.

La concertation associera au mieux les citoyens, les acteurs (institutionnels et ceux de la société civile), et abordera tout ou partie des thèmes suivants :

- La biodiversité ;
- Les énergies renouvelables : les filières et leurs représentations spatiales ;
- Principe Négawatt : construire un nouveau modèle énergétique ?
- La mobilité ;
- La santé-environnementale (qualité de l'air, bruit, îlots de chaleur...) ;
- Les sites à enjeux (SNPE, anciennes carrières Lafarge...) ;
- La densité, la prise en compte des paysages et leur évolution, le patrimoine ;
- L'alimentation, l'agriculture, les circuits courts et produits biosourcés.

De plus, le public pourra s'exprimer et faire connaître ses observations et contributions tout au long de la concertation selon les modalités suivantes :

- En les consignant sur un registre papier ouvert au service planification urbaine de GrandAngoulême, 139 rue de Paris 16000 Angoulême ;
- En les adressant par écrit à : M. Le Président de GrandAngoulême, Concertation sur le SCoT, 25 Boulevard Besson Bey 16023 Angoulême Cedex ;
- En les adressant par voie électronique à l'adresse suivante : scotangoumois@grandangouleme.fr ;
- En les formulant lors des réunions publiques dont il sera dressé un compte-rendu.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024_09_130c-DE

Accusé certifié exécutoire

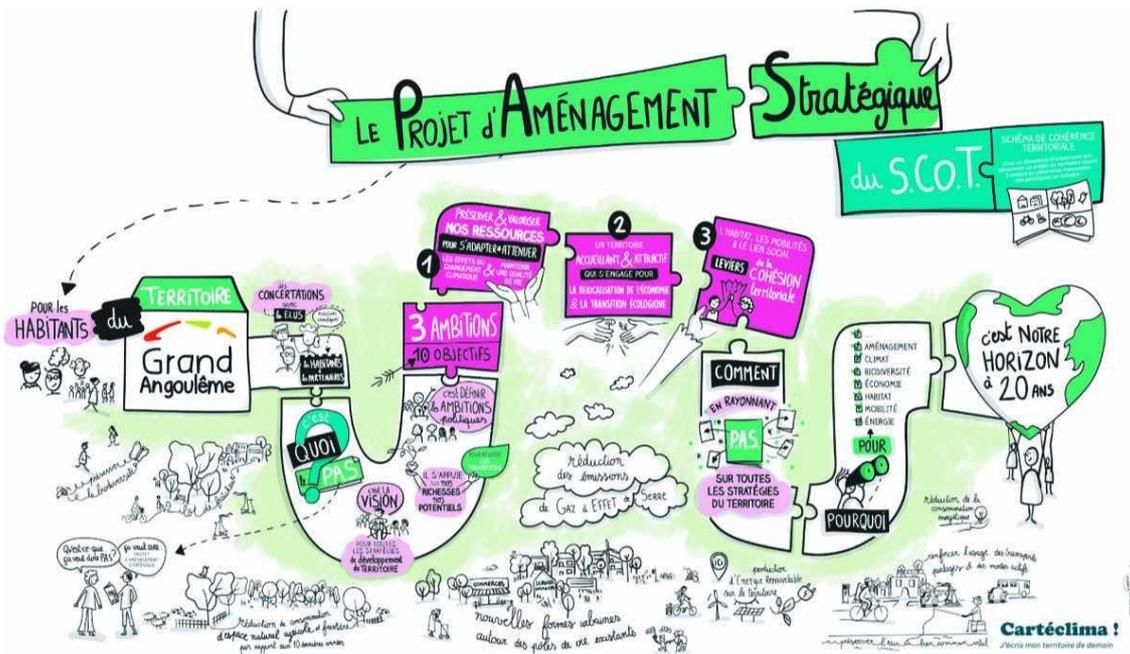
Réception par le préfet : 08/10/2024

Affichage : 08/10/2024

Le PAS : document stratégique du SCoT-AEC fixant le "cap" à partir du diagnostic établi sur le territoire

Le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) fixe les grandes orientations sur le territoire du SCoT-AEC à un horizon de 20 ans selon les dispositions de l'article L.141-3 du Code de l'urbanisme.

Le PAS est l'expression de la **vision politique des élus**. Il n'est pas juridiquement opposable aux tiers, mais il constitue le trait d'union entre le diagnostic du territoire et le document d'orientation et d'objectifs dont les dispositions sont opposables et s'imposent dans un rapport de compatibilité au Plan Local d'Urbanisme intercommunal ainsi qu'à certaines autorisations d'urbanisme.



Une vision politique structurée en 3 ambitions, elles-mêmes déclinées en objectifs et en orientations

3 grandes ambitions, déclinées en 10 objectifs et 59 orientations

AMBITION 1 : Préserver et valoriser nos ressources pour s'adapter et atténuer les effets du changement climatique et maintenir une qualité de vie

1.1 Adapter le territoire au changement climatique et améliorer la santé et le bien-être des habitants

1.2 Préserver et valoriser la qualité des paysages et du patrimoine

1.3 Préserver et restaurer la nature et la biodiversité en maîtrisant l'étalement urbain

1.4 Préserver et gérer l'eau et le climat commun

AMBITION 2 : Un territoire accueillant et attractif qui s'engage pour la relocalisation de l'économie et la transition écologique

2.1 Décarboner les activités humaines et relocaliser l'économie

2.2 Faire de la proximité des pôles de vie un vecteur de qualité territoriale

2.3 Promouvoir un modèle d'aménagement et d'urbanisme plus durable

AMBITION 3 : L'habitat, les mobilités et le lien social : leviers de la cohésion territoriale

3.1 Proposer un parcours résidentiel pour tous les âges et tous les parcours de vie

3.2 Proposer des solutions de mobilités adaptées à chaque contexte territorial et aux besoins des différents publics

3.3 Renforcer la cohésion sociale grâce au service public et à la participation citoyenne

016-200071827-20240919-2024_09_130C-DE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
Reception par le préfet : 08/10/2024

Affichage : 08/10/2024



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024_09_130c-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/10/2024

Affichage : 08/10/2024

Site internet du GrandAngoulême

Une page internet spécifiquement dédiée à la démarche *Cartéclima !*, dans laquelle s'inscrit l'élaboration du SCoT-AEC, a été créée sur le site du GrandAngoulême :

<https://www.grandangouleme.fr/carteclima> .

Cette page internet a mis à disposition du public l'ensemble des données de fond sur le territoire, les analyses effectuées sur les différents diagnostics, enjeux, et a régulièrement indiqué l'état d'avancement de l'élaboration du SCoT-AEC. Les documents constitutifs du SCoT-AEC y sont déposés, ainsi que les supports et compte-rendu des réunions publiques.



Page d'accueil « Cartéclima » sur le site de GrandAngoulême

Une adresse dédiée

Une adresse mail dédiée aux questions sur la démarche a également été communiquée sur le site du GrandAngoulême : carteclima@grandangouleme.fr (durant la période de cyberattaque en 2023-2024 une adresse alternative a été déployée carteclima@gmail.com)

Registre papier ouvert au service planification urbaine de GrandAngoulême

Conformément aux obligations réglementaires d'enquête publique, un registre papier de recueil des avis du grand public a été mis à disposition à l'accueil de GrandAngoulême (Boulevard Besson Bey), ainsi que dans les 38 communes de GrandAngoulême.

Liste de diffusion Cartéclima

Une mobilisation et une information continue des citoyens et des acteurs du territoire a été mise en place au travers de la liste de diffusion, constituée tout au long de la démarche, dans le respect du règlement général sur la protection des données (RGPD).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024_09_130c-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/10/2024

Affichage : 08/10/2024

Newsletter "Cartéclima !"

Au total, **4 newsletters ont été publiées** sur le site du GrandAngoulême et ont été envoyées au listing d'emails des personnes inscrites à la liste de diffusion Cartéclima, ainsi qu'aux communes de GrandAngoulême. Les sujets abordés dans chacune de ces newsletters étaient les suivants :

Newsletter #1	Lancement de la démarche Cartéclima	Publiée en juin 2022
Newsletter #2	Le Diagnostic territorial du SCoT-AEC	Publiée en juillet 2023
Newsletter #3	Le Projet d'Aménagement Stratégique	Publiée en février 2024
Newsletter #4	Avancement et préparation de l'arrêt du SCOT-AEC	Publiée en septembre 2024

Grand Angoulême

Cartéclima !

J'écris mon territoire de demain

Lettre n° **3**

ENVIRONNEMENT | HABITAT | MOBILITÉ | ÉCONOMIE | PATRIMOINE

Lettre d'information du SCoT valant PCAET & du PLUI valant Plan de Mobilité de GrandAngoulême / N°3 / Février 2024

CARTÉCLIMA ! UNE DÉMARCHE AVEC VOUS, POUR VOUS !

Parce que demain se prépare aujourd'hui et ensemble, Grand Angoulême lance une vaste démarche de concertation publique pour nourrir au mieux nos ambitions territoriales collectives.

Notre objectif : donner les moyens à notre territoire d'être plus pertinent, résilient, intelligent, accessible, dynamique, mixé et préservé...

Ensemble, nous allons ouvrir un nouveau chapitre de l'histoire de nos espaces communs pour les vingt ans à venir.

Ensemble, nous allons rendre nos lieux de vie plus attractifs, plus habitables, plus pratiques, plus désirables.

Cette grande démarche va conduire à l'élaboration de deux documents cadres pour le territoire : le schéma de cohérence territoriale (SCoT) valant plan climat air énergie (PCAET) et le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) valant plan de mobilité.

CONTEXTE DU PROJET D'AMÉNAGEMENT STRATÉGIQUE

Depuis novembre 2022, au travers d'ateliers participatifs qui ont réuni les habitants, les acteurs et les associations du territoire, vous avez été nombreux à participer à la démarche Cartéclima !, une démarche qui touche à tous les sujets du développement de notre collectivité pour les 20 prochaines années.

Vos contributions ont permis d'enrichir le Projet d'Aménagement Stratégique élaboré par les élus, l'un des documents clés de Cartéclima ! Ce projet a été adopté par le conseil communautaire en novembre, et nous vous en présentons aujourd'hui les grandes lignes en dessin dès la page suivante.

Le Projet d'Aménagement Stratégique est consultable sur la page Cartéclima ! du site GrandAngoulême : [Cartéclima : écrivons notre territoire de demain - GrandAngoulême](#)

LE SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE

Qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'un cadre qui exprime les orientations et les grands principes en matière de développement urbain, d'environnement, de mobilité, de développement économique.

A ce titre, il détermine des objectifs différents en termes de nombre d'habitants et de logements sur la ville centre Angoulême, la première couronne formée par les communes qui présentent une continuité urbaine avec Angoulême, la seconde couronne constituée de communes plus rurales.

Ce schéma vise notamment à réduire de moitié le consommation d'espaces naturels et agricoles et pour ce la prévoit notamment de construire plus de logements dans les opérations de lotissement, par exemple 20 logements par hectare dans la première couronne.

Ce document localise en outre les grands pôles d'activités économiques qui sont destinées à accueillir les entreprises comme Eurastère à Flac-et-Saint-Yrieix et Rai AF à Flac-et-Saint-Yrieix par exemple.

Il définit également le nombre et les périmètres des grandes zones commerciales périphériques qui sont les Montagnes (Champagnes), La Croix Blanche (Soyaux) et Charente-Marie (La Couronne) et les règles pour trouver un équilibre avec le commerce de centre-ville et de centre bourg.

Enfin, il définit précisément les espaces de valeur environnementale à protéger autour des cours d'eau, des bosquets, des vallées, ce qui est dénommé le trame verte et bleue du territoire.

Une modernisation qui s'impose :

Le schéma de cohérence territoriale existe sur le territoire de la communauté d'agglomération depuis décembre 2013 et doit aujourd'hui être revu pour représenter la stratégie à long terme pour le territoire :

- Pour le mettre en cohérence avec les objectifs de logements du nouveau PLU ;
- Pour mettre à jour le trame verte et bleue, notamment grâce à la réalisation d'un atlas de biodiversité intercommunale entre 2021 et 2023 ;
- Pour tenir compte de l'évolution de grands projets inconclus du méandre de l'ancienne poudrière SNPE à Angoulême, triches des carrières Holcim-Lafarge à la Couronne... ;
- Pour définir une nouvelle stratégie de développement économique ;
- Pour intégrer les dispositions du schéma de commerce ;
- Pour revoir les objectifs de densité et prendre plus en compte le réchauffement climatique ;
- Pour redéfinir le contour des possibilités de développement des différentes filières d'énergie renouvelable.

ENJEUX

Extraits de la newsletter Cartéclima n°3

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

016-200071827-20240919-2024_09_130c-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/10/2024

Affichage : 08/10/2024

Communication autour des temps de concertation

Tout au long de la démarche Cartéclima, les dates, lieux et contenus des évènements de consultation et de concertation ont été diffusés par le biais d'articles de presse et de publications dans des magazines locaux :

- Publications dans le magazine local « Sortir »
- Publications dans le magazine de GrandAngoulême « L'Actu »
- Publications dans les journaux municipaux des communes
- Articles de presse dans Charente Libre
- Publication sur les réseaux sociaux de GrandAngoulême et des communes
- Affichage dans les communes Kits de communication distribués aux partenaires et aux communes
- Spot vidéo dans les bus de la STGA dans l'agglomération
- Envoi de l'invitation à la liste de diffusion citoyenne, aux acteurs, aux élus

Pour chaque temps de concertation, un kit de communication (posters – bandeaux réseaux sociaux / pour leurs publications) a été mis à disposition des 38 communes pour diffuser l'information dans leurs réseaux

Une attention particulière a été donnée aux visuels de communication pour les rendre attractifs, en particulier pour le public jeune.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024_09_130c-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/10/2024

Affichage : 08/10/2024

Magazines et presse locaux

La communication au grand public s'est appuyée sur la presse locale, principalement Charente Libre, l'Actu de GrandAngoulême et le magazine SORTIR, pour informer et annoncer les temps de concertation :

- 8 juillet 2022 : Article sur la concertation citoyenne dans la démarche
- 18 février 2023 : Article dans Charente Libre sur la réunion publique du 22 février
- 27 février 2023 : Article dans Charente Libre sur la réunion publique du 20 mars
- 8 octobre 2023 : Présentation de la démarche au Conseil municipal de Mouthiers-sur-Boëme
- 10 novembre 2023 : Article dans Charente Libre sur le débat en Conseil Communautaire du Projet d'Aménagement Stratégique
- 8 juin 2024 : Article dans Charente Libre sur la présentation du PADD dans les communes

Les réseaux sociaux

Les réseaux sociaux de GrandAngoulême ont permis de diffuser des informations continues, d'informer des prochains temps forts, de restituer en temps réels les temps de concertation, etc.

Exemple de communication sur les réseaux sociaux de GrandAngoulême et des communes

The image displays three examples of communication on social media and a website:

- Facebook post (left):** A post from 'Grand Angoulême' dated 23 hours ago. The text reads: "[CARTECLIMA] 🇪🇺 🌍 Après la phase de diagnostic du territoire GrandAngoulême organise ce soir la première réunion de concertation concernant le projet politique de Cartéclima. Cet atelier participatif a pour objectif de recueillir les contributions des citoyens et associations du territoire sur les pré-orientations politiques actuelles. 👍 ⭐ 🌟". It has 14 likes and 4 shares. Below the text is a photo of people at a public meeting.
- Twitter post (middle):** A tweet from 'Grand Angoulême' posted 1 day ago. The text reads: "[CARTECLIMA !] L'auditorium de l'Alpha affiche complet ce soir pour la réunion publique de présentation du diagnostic du territoire. 🗨️ C'est l'occasion de découvrir un large panorama sociologique de l'agglomération. C'est aussi un point d'étape important pour poser les bases des documents d'urbanisme à venir. 📄 Pour tous ceux qui n'ont pu venir, vous pouvez retrouver le diagnostic sur le site de GrandAngoulême : <http://www.grandangouleme.fr/projets-de-territoire/carteclima/> #carteclima #reunionpublique #urbanisme #grandangouleme". Below the text is a photo of a large audience at a public meeting.
- Website announcement (right):** A page from 'Magnac sur Touvre' with the heading 'REUNION PUBLIQUE CARTECLIMA - 11 OCTOBRE A 18 H'. The text reads: "Réunion Publique de présentation du projet politique de la démarche Carteclima, mercredi 11 octobre 2023, à 18h, à l'espace Carat. Cette réunion a pour objectif de présenter et d'échanger sur les objectifs de développement du territoire définis dans le projet politique (nouvelles règles pour construire, nouvelles mobilités, énergies naturelles renouvelables, sobriété foncière, climat, biodiversité...). Tous les habitants et acteurs du territoire sont conviés à cette réunion." Below the text is a 'Voir moins' link.

At the bottom of the page, there is a document header: "Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur", a reference number "016-200071827-20240919-2024_09_130c-DE-1", and a date "Réception par le préfet : 08/10/2024".



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024_09_130c-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/10/2024

Affichage : 08/10/2024

Les citoyens concertés

Conseil de développement



Atelier du CDD, 2023

Le Conseil de Développement (CDD), créé en 2002 sur le territoire de GrandAngoulême, est un collectif de citoyens et d'acteurs locaux bénévoles issus d'horizons différents, qui se regroupent régulièrement pour produire des avis et des propositions sur les projets et politiques publiques en cours d'élaboration par les élus de GrandAngoulême. Ces derniers peuvent les solliciter sur des sujets précis, ou bien le CDD se saisit lui-même de sujets jugés « d'intérêt général ».

Dans le cadre de la démarche *Cartéclima !*, les élus référents de GrandAngoulême ont saisi le Conseil de Développement le 13 octobre 2022 afin de l'associer à l'élaboration des différents documents de planification. **Les co-présidents du CDD ont pris part à la gouvernance de la démarche *Cartéclima !* en tant que membres du Comité de Pilotage, aux côtés des élus référents communautaires et municipaux.**

Les membres du CDD ayant rejoint le groupe de travail *Cartéclima !* ont rencontré régulièrement les élus référents dans les locaux de GrandAngoulême. Chacune de ces rencontres a fait l'objet d'un compte-rendu partagé en interne au sein des services impliqués.

Les représentants du CDD ont participé à l'ensemble des ateliers de concertation sur le SCoT-AEC.

Deux avis intermédiaires sur la démarche ont été remis aux élus. Les remarques et suggestion du CDD ont été pris en compte, dans la mesure du possible dans les documents :

- **Avis de juin 2023 sur le diagnostic du territoire**

016-200071827-20240919-2024_09_130c-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/10/2024

Affichage : 08/10/2024

Le CDD a rappelé les 10 axes majeurs sur lesquels les membres ont travaillé ces dernières années, à prendre en compte dans la démarche. Une attention particulière a été portée à ces orientations pour nourrir le projet d'aménagement stratégique du SCOT-AEC.

- **Avis d'octobre 2023 sur le Projet Politique**

Le CDD a mis en avant les points considérés comme nécessitant d'être étoffés pour chacune des 3 ambitions du P.A.S. L'avis d'octobre a été transmis aux membres du Conseil Communautaire, en même temps que la version finale du P.A.S. Les points mis en avant ont été pris en compte dans les réflexions de l'élaboration du Document d'Orientations et d'Objectifs.

A partir de janvier 2024 les représentants du CDD ont souhaité travailler plus spécifiquement sur le sujet de la participation et de l'implication citoyenne dans le « changement ».

Lors de sa prise de parole au COPIL du 11 juillet 2024, l'animatrice du groupe *Cartéclima !* a confirmé cette axe de travail, et mis en avant le besoin de renforcer l'importance de la participation citoyenne dans le Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO). Cela a donné lieu à l'ajout d'un paragraphe introductif dans le DOO.

Habitants de l'agglomération, jeunes, associations

Différents représentants de la société civile et groupes de citoyens ont été mobilisés par GrandAngoulême :

- Le grand public lors d'évènements comme les réunions publiques ouvertes à tous
- Des groupes citoyens recrutés sur inscription avec des annonces passées par le biais des réseaux sociaux de GrandAngoulême et des communes du territoire,
- Les associations invitées à différents temps de concertation, notamment aux deux ateliers d'élaboration du plan d'action climat air énergie territorial
- **Des représentants des 5 Conseils Citoyens des Quartiers Prioritaires et des ateliers citoyens dans les Quartiers Prioritaires, dans le cadre du Contrat de ville et en partenariat avec l'Espace Mendès France (voir extrait des comptes-rendus ci-dessous).**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024_09_130c-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/10/2024

Affichage : 08/10/2024

Déroulé des débats

Note d'ambiance.

Les sujets de conversation s'orientent rapidement à des préoccupations pragmatiques sur le quotidien. La problématique des impacts des changements climatiques sur le cadre de vie des habitants percole jusqu'aux questions d'aménagement de l'environnement urbain pratiqué au quotidien.

Neuf indicateurs sont évoqués pour présenter l'urgence climatique.

- L'évolution de la température en moyenne est plus élevée. Les huit dernières années sont les plus chaudes jamais observées.
- Les émissions mondiales de CO2
- La concentration des Gaz à effet de Serre dans l'atmosphère
- Le niveau des océans
- Le contenu énergétique des océans
- La diminution de la surface de la banquise
- La perte de masse des glaciers
- La consommation des énergies fossiles
- les émissions de CO2 par secteur (premiers : électricité/chauffage & transports).

Liste de questions évoquée dans le document de présentation est suivie comme grille d'échange :

- quelle est votre mobilité, que pensez vous qu'elle pourrait devenir ?
- quelles sont vos façons de consommer, que pensez vous qu'elles pourraient devenir ?
- quelle vision avez vous de votre environnement social, que pensez vous qu'il pourrait devenir ?
- Comment percevez vous le réchauffement climatique, que faites vous pour vous en prémunir ?

Mobilité

Risques

En cas de canicule, les trajets en voiture se font avec un usage modéré de la climatisation à partir de 32°.

Réchauffement climatique, îlots de fraîcheur, ...

Risque

Stéphane s'interroge à propos du Gulf Stream et de son fonctionnement, de sa relation avec l'évolution climatique. Le sujet est rapporté à la fonte des glaces et à l'effet de leur disparition, de la moindre blancheur des pôles, et de la couleur sombre des océans qui prend leur place. Absorbant ainsi plus de chaleur.

Avec la question climatique est évoquée l'augmentation des allergies et l'accroissement de la durée de leurs atteintes dans l'année avec le réchauffement climatique. Cédric est concerné. Sans doute y a-t-il à vérifier, dans le cadre des végétalisations envisagées pour les îlots de fraîcheur, que les espaces d'arbres utilisés ne soient pas trop allergènes.

Atouts, opportunités

Stéphane indique qu'on pourrait encore améliorer la fraîcheur Place du champ de Foire à La Couronne. Il y a une belle fontaine. Et en plus, des équipements à proximité, salle de basket, ... Il souligne aussi la réflexion faite autour de l'Espace Saint Jean dans le cadre de l'ORU.

Actions, rêves

Un autre parc doit être soigné, le parc Eugène Bureau. Les canisettes, notamment, sont mal placées et trop petites. La place du XIV Juillet va être aménagée, mais il est dommage que les toilettes y soient fermées. Elle sont souvent utiles pour les familles, quand elles se promènent avec des enfants.

Un point est fait lors de la deuxième séance sur les espaces où des îlots de fraîcheurs seraient nécessaires :

- Place du Champ de Foire
- Place du XIV Juillet, devant la salle de basket
- Devant certaines résidences, notamment Ludovic Jarraud
- Parc E. Bureau

Un travail pourrait être engagé, par des marches exploratoires, pour inventorier l'ensemble des lieux devant être traités au titre de la chaleur estivale.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024_09_130c-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/10/2024

Affichage : 08/10/2024

ETAPE 1 : Elaboration du diagnostic

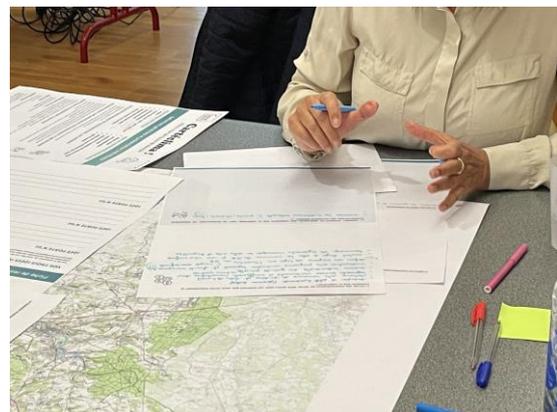
Co-construction avec les citoyens

- ❑ **5 questionnaires** de « diagnostic citoyen » diffusés sur les réseaux sociaux de GrandAngoulême durant l'été 2022 : « Diagnostic écologique », « Perception du territoire », « Mobilités », « Diagnostic économique », « Diagnostic logement et habitat »
- ❑ **2 ateliers de travail** les 23 et 30 novembre 2022 auxquels plus de 60 habitants du territoire ont participé pour approfondir le Diagnostic sur 4 thématiques : Habiter, Consommer, Travailler, se déplacer. A la salle des fêtes de Gond-Pontouvre
- ❑ **2 réunions publiques** de restitution du Diagnostic aux habitantes :
 - le 22 février 2023 à l'auditorium de l'Alpha (plus d'une centaine de participants)
 - le 20 mars 2023, à l'espace Carat (plus de 70 participants)

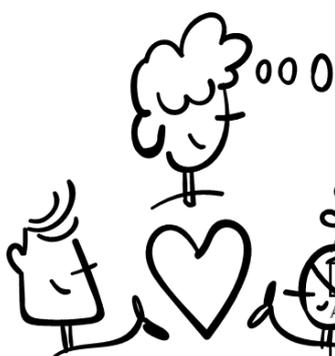


Contribution du Conseil de développement

- ❑ **Saisine du CDD** le 13 octobre 2022 pour rendre un avis sur le diagnostic du SCoT-AEC
- ❑ **Travail d'un groupe dédié du CDD** sur le diagnostic d'octobre à décembre 2022
- ❑ **Avis du CDD sur le Diagnostic transmis aux élus référents** en juin 2023



La restitution et l'analyse des contributions citoyennes via les questionnaires et les 2 ateliers participatifs a fait l'objet d'un document dédié publié en janvier 2023 sur la page *Cartéclima !* du site de GrandAngoulême



Procès-verbal de réception - Ministère de l'Intérieur
200071827-20240919-2024_09_130c-DE
Procès-verbal certifié exécutoire
Réception par le préfet : 08/10/2024
Affichage : 08/10/2024

ETAPE 2 : Ecriture du Projet d'Aménagement Stratégique

Co-construction avec les citoyens

- Atelier citoyen** du 13 juin 2023, à l'Atelier Magelis, pour compléter et affiner la formulation des pré-orientations 36 citoyens de 9 communes ont participé
- 3 ateliers de travail avec les Quartiers Prioritaires** les 15, 20 et 26 juin 2023 pour discuter des différentes formes urbaines, de leurs avantages et inconvénients
- Atelier de travail avec les Conseils Citoyens** le 8 juin 2023
- Réunion publique** du 11 octobre 2023, à l'espace Carat : présentation du Projet d'Aménagement Stratégique



Co-construction avec le Conseil de développement

- Avis du CDD sur le PAS remis en octobre 2023 aux élus référents**, puis transmis début novembre aux membres du Conseil Communautaire dans le dossier dédié au débat du PAS
- Participation** des membres du Conseil de Développement à l'atelier du 13 juin 2023

Co-construction avec les acteurs

- Atelier multi-acteurs** sur l'élaboration des pré-orientations du PAS le 24 avril 2023
- Réunion de présentation du P.A.S** du 12 octobre 2023 à l'attention des Personnes Publiques Associées et des acteurs socio-professionnels locaux

L'atelier du 13 juin 2023 avec les habitants et associations du territoire a contribué à reformuler les « pré-orientations » du Projet d'Aménagement Stratégique élaborées préalablement avec les élus, sur la base des enjeux du diagnostic.

Les contributions ont été directement intégrées dans le Projet, avec validation par les élus communautaires.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

216-210071827-20240919-2024_09_130c-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/10/2024

Affichage : 08/10/2024

ETAPE 3 : Déclinaison du projet dans les documents du SCOT-AEC

Document d'orientations et d'Objectifs (DOO)

Ce document a vocation à traduire de manière prescriptive les ambitions et objectifs définis dans le P.A.S. Il s'agit d'un document central dans la mise en place des politiques publiques d'aménagement et de planification puisque celui-ci est opposable au Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Plan de mobilités et au Plan Local de l'Habitat.

Le Document d'Aménagement Artisanal, Commercial et Logistique (DAACL) est intégré au DOO. Il établit à l'échelle du territoire intercommunal de GrandAngoulême les prescriptions en matière d'implantations commerciales, artisanales, et logistiques commerciales, de construction de leurs infrastructures et de leur localisation.

L'élaboration du DOO et du DAACL est un travail technique qui consiste à décliner les orientations définies par les élus, qui ont préalablement été élaborées en concertation avec les habitants et les acteurs en prescriptions et recommandations durant l'étape 2.

Ce travail technique a été préparé par les services de GrandAngoulême : Planification, Transition écologique, Mobilités, Commerce, Cycle de l'Eau, Développement économique, etc.

Les élus communautaires ont ensuite pu débattre et arbitrer les choix stratégiques pour le territoire lors des Comités de Pilotage de décembre 2023 jusqu'à l'été 2024 → voir chapitre Association des élus du territoire

Les points saillants du travail ont été présentés aux habitants et acteurs du territoire lors de la réunion publique du 10 juillet 2024, en amont de l'arrêt du SCOT-AEC

Pour co-construire le volet Mobilité du SCOT-AEC avec les acteurs du territoire, **des comités techniques mensuels** sur le volet Mobilité ont été mis en place de novembre 2023 à juin 2024.

- ▶ **Invités** : Etat, Région, Département, Syndicat Nouvelle Aquitaine Mobilité, 38 communes, associations d'usagers, CCI, CMA, associations membres de la commission accessibilité, CCAS, opérateurs des services de mobilité du GrandAngoulême
- ▶ **Rôle** : élaboration et suivi technique et partenarial du volet Mobilité

Plan d'actions Air Energie Climat (PCAET)

A travers le Plan d'actions Air Energie Climat, l'agglomération planifie des actions concrètes en matière de logement, de mobilités, d'énergie renouvelable, de nature et biodiversité, de transition agricole et économique à réaliser sur les 6 prochaines années.

Le travail avec les élus, les acteurs et associations du territoire lancé en novembre 2023 a permis de définir le plan d'actions Climat Air Energie, articulé autour de 7 priorités :

- Priorité 1 : La rénovation performante du bâti pour de multiples co-bénéfices
- Priorité 2 : La décarbonation des transports
- Priorité 3 : Des énergies renouvelables qui bénéficient au territoire
- Priorité 4 : La nature comme alliée face au changement climatique
- Priorité 5 : La transition écologique de l'agriculture et de l'alimentation
- Priorité 6 : Une économie plus circulaire
- Priorité Socle : Des moyens d'action à la hauteur des enjeux

Le travail rédactionnel des fiches actions a été réalisé par les services GrandAngoulême, en étroite collaboration avec les élus au travers des Groupes de Travail et de Comité de Pilotage → voir chapitre Association des élus du territoire

Co-construction avec les acteurs

- ❑ **1^{er} atelier multi-acteurs** le 12 décembre 2023 (journée) pour débattre des objectifs et actions du PCAET
- ❑ **2^{ème} atelier multi-acteurs** le 6 février 2024 (demi-journée) pour partager le plan d'actions du PCAET et débattre de son portage
- ❑ **Des réunions bilatérales** complémentaires avec certaines structures (CNPf, ODEYS, Chambres d'agriculture régionale et départementale...)



Les 2 ateliers ont notamment permis de réunir une cinquantaine de structures : urbanistes, acteurs de l'aménagement, énergéticiens, experts de l'eau, banquiers, unions de propriétaires, associations environnementales, services de l'état, opérateurs de mobilités, Conseil de Développement...

Cela a permis d'engager les échanges sur les rôles et responsabilités et d'amorcer les réflexions sur la déclinaison opérationnelle du plan dans les 6 années à venir.

016-200071827-20240919-2024_09_130c-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/10/2024

Affichage : 08/10/2024

ETAPE 4 : Préparation de l'arrêt du SCOT-AEC

La réunion de présentation à l'attention des Personnes Publiques Associées

Durant la phase d'élaboration des documents constitutifs du SCOT-AEC, 2 temps de travail ont été organisés avec les Personnes Publiques Associées

- 21 mars 2024, espace Carat
- 28 juin 2024, Auditorium de l'Alpha

Durant cette étape, des temps d'échange spécifique avec certaines PPA ont été organisés pour assurer la cohérence entre les attentes réglementaires de l'Etat, la Région, le Département et les objectifs et prescriptions définis dans le SCOT-AEC.

La réunion publique à l'attention des habitants et acteurs du territoire

La réunion publique du 10 juillet 2024 à l'espace Carat

10 élus communautaires étaient présents pour présenter les grandes lignes du SCOT-AEC avant son arrêt en septembre. L'exercice de synthèse du travail élaboré collectivement depuis l'été 2022 a permis de nouveau de sensibiliser les nouveaux venus et d'approfondir certains points avec les citoyens et acteurs impliqués depuis les débuts de la démarche.

Le Compte-rendu et le support de la réunion sont disponibles sur la page Cartéclima ! du site GrandAngoulême ([lien](#))



Les thèmes abordés :

- ❖ La préservation des ressources naturelles : Eau, Forêt, Biodiversité
- ❖ L'Agriculture et l'Alimentation
- ❖ Les besoins en logement et le développement économique
- ❖ La proximité et la mobilité
- ❖ Le développement des énergies renouvelables
- ❖ La santé, la qualité de vie, le bien-être des habitants

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024_09_130c-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/10/2024

Affichage : 08/10/2024

L'implication des jeunes dans la démarche

Une attention particulière a été donnée au **public jeune** au travers des supports et médias de communication adaptés pour les invitations aux ateliers de concertation et réunion publique : visuels ciblés vers les jeunes, publication via les réseaux sociaux, format vidéo, etc.

Durant la démarche, plusieurs temps ont été organisés avec des jeunes et sur la question des jeunes sur le territoire :

Les étudiants du CESI

Un travail de fond a été mené avec les étudiants de l'école d'ingénieurs du CESI à La Couronne qui a consisté à présenter les enjeux de la planification et de la démarche Cartéclima en conférence plénière puis à travailler avec un groupe sur la réalisation d'orientations et de programmation en zone urbaine sur 3 secteurs des territoires de Balzac, Dirac et Jauldes.

Co-construction avec les professionnels de la jeunesse

Lors du Forum des acteurs de la Jeunesse de mars 2024, des ateliers avec les professionnels de l'Enfance-Jeunesse ont été conduits sur le thème de la mobilité des jeunes, afin de mieux appréhender les besoins et les pistes de solutions en termes d'accompagnement.

Les étudiants de la Green Management School

Dans le cadre d'un partenariat avec la Green Management School, un groupe d'étudiants a répondu à une commande de GrandAngoulême sur le thème **Comment faire s'approprier les éléments clés du diagnostic et les grandes enjeux du territoire au travers d'un document communicant**, afin d'alimenter directement la réflexion Cartéclima. Les étudiants ont ainsi élaboré plusieurs propositions stratégiques et des outils pour informer et engager les acteurs dans la démarche (voir extraits des travaux ci-dessous).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024_09_130c-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/10/2024

Affichage : 08/10/2024

Ce que nous vous proposons

2

Prendre de la hauteur

- **Objectif** : prendre conscience de la vision systémique, des risques et de la capacité de résilience
- **Qui** : un élu de chaque commune à minima
- **Comment** : réalisation d'ateliers de type fresques du climat ou de la biodiversité et rencontres inspirationnelles avec les acteurs du territoire

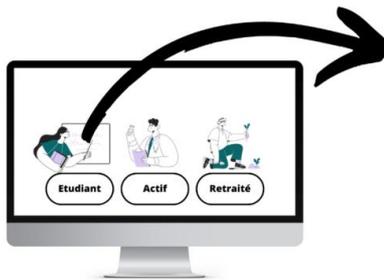


GMS 2023

Une proposition unique sous plusieurs formes.

Un seul contenu, plusieurs formats.

Format



Version web



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024_09_130c-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/10/2024

Affichage : 08/10/2024



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024_09_130c-DE

Accusé certifié exécutoire

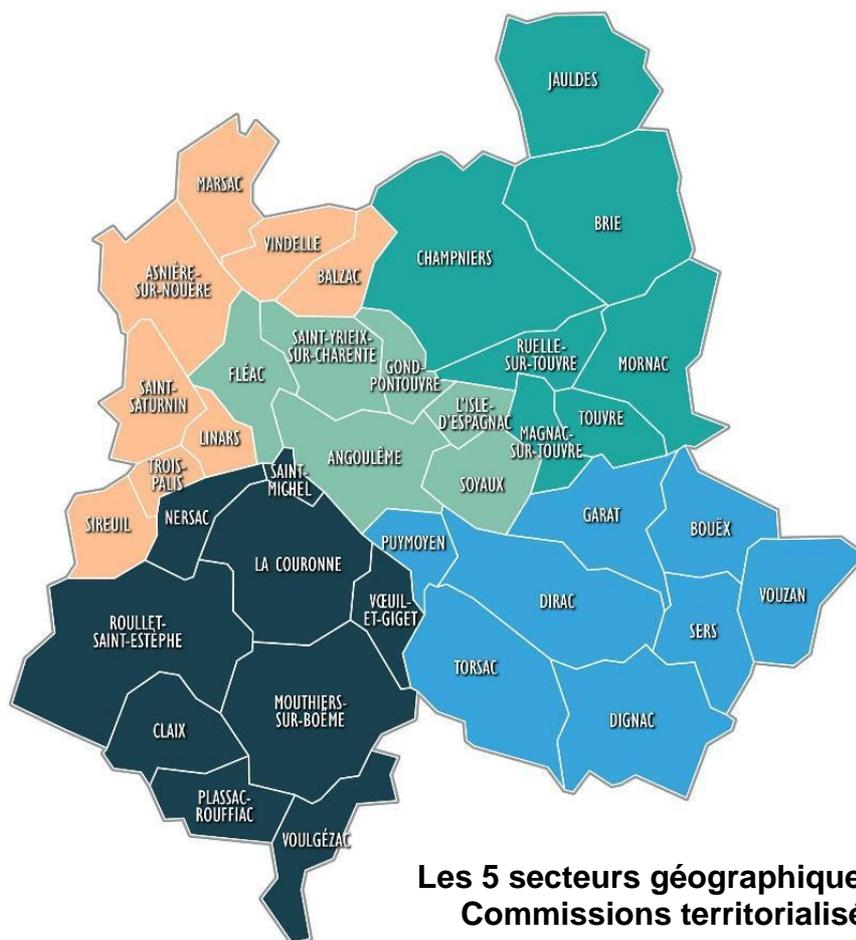
Réception par le préfet : 08/10/2024

Affichage : 08/10/2024

Les élus communautaires et municipaux ont été associés au travers de différentes instances de travail et décisionnelles :

- **Un Comité de Pilotage** regroupant un représentant de chaque commune et les vice-présidents de GrandAngoulême travaillant sur le développement urbain et les mobilités. Cette instance de suivi a fait remonter des propositions et des remarques au conseil communautaire de GrandAngoulême tout au long de l'élaboration du SCoT-AEC.
- **Les Commissions territorialisées** dédiées aux 750 élus communaux ont été créées en novembre 2022, en suivant un découpage du territoire en 5 secteurs géographiques.
- **Les Groupes de Travail thématiques** associant des élus et des techniciens des communes autour des sujets « Eau-assainissement-santé-environnement » ; « Aménagement-habitat » ; « Économie-commerce » ; « Agriculture » ; « Mobilités » ; « Climat et Energie », etc.

Tout au long de la démarche, les arbitrages politiques ont été portés par les instances communautaires : **Conférence des Maires, Bureau Communautaire, Conseil Communautaire**



Les 5 secteurs géographiques des Commissions territorialisées

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024_09_130c-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/10/2024

Affichage : 08/10/2024

Les Comités de Pilotage

COFIL : Les Comités de Pilotage sont animés par les élus communautaires référents de la démarche et constitués des 38 maires, des élus municipaux référents, des co-présidents du Conseil de Développement.

Ce comité s'est réuni régulièrement tout au long de la démarche pour élaborer les propositions des ambitions, objectifs et orientations inscrits dans le SCOT-AEC.

❖ ETAPE 1 – Elaboration du diagnostic

- ✓ 30 juin 2022 – Lancement de la démarche
- ✓ 2 février 2023 – Présentation du diagnostic du territoire

❖ ETAPE 2 – Ecriture du Projet d'Aménagement Stratégique (P.A.S)

- ✓ 11 mai 2023 – Echanges sur les pré-orientations du P.A.S
- ✓ 6 juillet 2023 – Arbitrages et validation des orientations du P.A.S
- ✓ 28 septembre 2023 – Validation du P.A.S

❖ ETAPE 3 – Déclinaison du projet dans les documents du SCOT-AEC

- ✓ 14 décembre 2023 –
 - La déclinaison sectorielle des objectifs Air Energie Climat
 - La territorialisation de la consommation foncière
- ✓ 1er février 2024
 - La Stratégie Air Energie Climat
 - La territorialisation de la consommation foncière – suite
 - Volet Mobilités du SCOT-AEC
- ✓ 7 mars 2024 - Echange sur les prescriptions et recommandations du DOO
- ✓ 2 mai 2024
 - Précision à apporter au P.A.S
 - Echanges et arbitrages sur les points forts du DOO
- ✓ 23 mai 2024 – Volet Mobilités du SCOT-AEC
- ✓ 27 juin 2024 – Présentation et échanges sur le Plan Air Energie Climat

❖ ETAPE 4 – Préparation de l'arrêt du SCOT-AEC

- ✓ 11 juillet 2024 – Finalisation du SCOT-AEC, derniers arbitrages

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024_09_130c-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/10/2024

Affichage : 08/10/2024

Les Commissions Territorialisées

Les Commissions Territorialisées ont pour objectif d'informer et d'impliquer l'ensemble des 750 élus municipaux dans la démarche.

❖ ETAPE 1 – Elaboration du diagnostic

- ✓ 8 novembre 2022, à Saint Saturnin
- ✓ 9 novembre 2022, à Champniers
- ✓ 15 novembre 2022, à Claix
- ✓ 21 novembre 2022, à Dignac
- ✓ 22 novembre 2022, à Soyaux

❖ ETAPE 2 – Ecriture du Projet d'Aménagement Stratégique (P.A.S)

- ✓ 23 mai 2023, à Vindelle
- ✓ 30 mai 2023, à Sers
- ✓ 31 mai 2023, à Roulet-Saint-Estèphe
- ✓ 6 juin 2023, à Magnac-sur-Touvre
- ✓ 7 juin 2023, à Dirac

❖ ETAPE 3 – Déclinaison du projet dans les documents du SCOT-AEC

- ✓ 13 février 2024, à Saint-Michel
- ✓ 14 février 2024, à Angoulême
- ✓ 15 février 2024, à Mornac

Les Groupes de travail et réunions

Avec l'objectif d'approfondir les thématiques spécifiques du SCOT-AEC, la démarche s'est appuyée sur les groupes de travail existants. Ces instances ont permis d'assurer que les enjeux de chaque thématique soient définis avec les élus communautaires et municipaux et retranscrits dans les documents.

❖ ETAPE 1 - Diagnostic

Pour lancer la démarche les élus communautaires, les maires et les élus référents à l'urbanisme des 38 communes ont été invités le **29 mars 2022** au siège de GrandAngoulême à un **séminaire sur le thème de l'aménagement du territoire**, animé par l'agence d'urbanisme de Bordeaux.

❖ ETAPE 2 – Ecriture du Projet d'Aménagement Stratégique (P.A.S)

Un atelier dédié aux Maires et aux élus référents à la démarche a été organisé le **23 février 2023**, à la salle de fêtes de Gond-Pontouvre. Cet atelier de travail a permis de **poser les premières pré-orientations du Projet d'Aménagement Stratégique**.

Une série de Groupes de travail a été organisée au printemps 2023 afin d'écrire les orientations du P.A.S :

- ✓ 26 avril 2023 : GT Commerce
- ✓ 27 avril 2023 : GT Agriculture et Alimentation
- ✓ 27 avril 2023 : GT Aménagement et développement économique
- ✓ 2 mai 2023 : GT Mobilités
- ✓ 3 mai 2023 : GT Biodiversité et GT Cycle de l'Eau
- ✓ 5 mai 2023 : GT Habitat
- ✓ 9 mai 2023 : GT Santé
- ✓ 10 mai 2023 : GT Climat

❖ ETAPE 3 – Déclinaison du projet dans les documents du SCOT-AEC

Volet Commerce : Deux ateliers de travail avec les élus ont été organisés pour l'élaboration du Document d'Aménagement Artisanal, Commercial et Logistique

- ✓ 28 novembre 2024, à la Salle des fêtes de Gond-Pontouvre, sur la définition des centralités et les espaces commerciaux
- ✓ 23 janvier 2024, à la Salle des fêtes de Gond-Pontouvre, sur la définition des conditions d'implantation

Volet Mobilités : Deux séries de Groupes de travail géographiques ont été mis en place à l'attention des élus municipaux afin de définir la stratégie Mobilités en prenant en compte les enjeux territoriaux et spécifiques aux différents secteurs du territoire

Première série

- ✓ 19 mars 2024 : secteur centre et 1ère couronne
- ✓ 20 mars 2024 : secteur Sud
- ✓ 21 mars 2024 : secteur Nord

Deuxième série

- ✓ 17 juin 2024 : secteur couronne urbaine
- ✓ 18 juin 2024 : secteur Sud
- ✓ 19 juin 2024 : secteur Nord
- ✓ 28 juin 2024 : Ville d'Angoulême

Volet Air-Energie-Climat : élaboration du Plan d'actions

- ✓ Groupe de travail Energie Climat
 - 16 janvier 2024 : réunion visant à amender les propositions faites par les acteurs lors de l'atelier du 12 décembre 2023
 - 15 mai 2024 : présentation d'une première partie des actions du PCAET et échanges
 - 28 mai 2024 : présentation d'une 2nde partie des actions du PCAET et échanges
- ✓ Réunions de travail bilatérales avec les élus et les services des principales politiques publiques concernées pour discuter et affiner les actions du PCAET
 - 16 avril 2024 : Thématique Energie
 - 16 avril 2024 : Thématique Eau et biodiversité
 - 29 avril 2024 : Thématique Agriculture et alimentation
 - 30 avril 2024 : Thématique Habitat et rénovation
 - 21 mai 2024 : Thématique Mobilités
 - 5 juin 2024 : Thématique Déchets
 - 5 juin 2024 : Thématique Développement économique et ESS



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024_09_130c-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/10/2024

Affichage : 08/10/2024

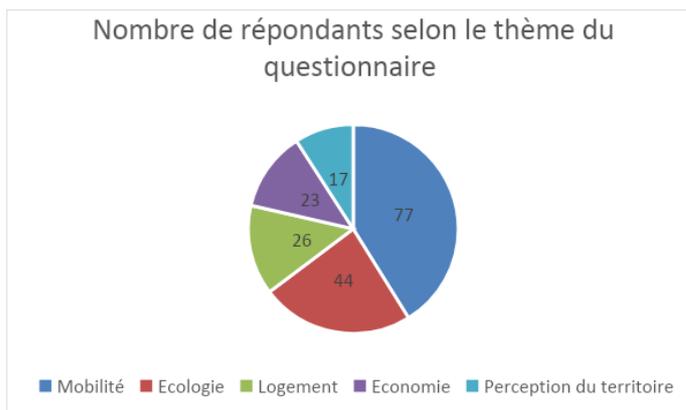
ANNEXE 1 : Résultats des questionnaires de diagnostic citoyen

Les objectifs des 5 questionnaires de « diagnostic citoyen » étaient de :

- Dessiner une vision du territoire par ses habitants,
- Enrichir le diagnostic technique en cours de réalisation par les experts,
- Identifier les enjeux forts à préciser par les décideurs.

Les questionnaires ont permis d'établir un constat mais aussi de formuler de premières propositions. Au total, **187 questionnaires ont été récoltés et traités, tous thèmes confondus. Le sujet de la mobilité a mobilisé le plus de répondants (voir ci-contre).**

Les résultats ont été publiés dans un cahier de concertation, diffusé sur le site de GrandAngoulême.



Questionnaire	Profil des répondants
Diagnostic écologique	44 répondants, à parité de femmes et d'hommes, résidant d'une courte majorité dans le reste de l'agglomération plutôt qu'à Angoulême (18). Les tranches d'âge qui ont le plus répondu sont les 25-49 ans (63%) et les 50-70 ans (10%).
Perception du territoire	17 répondants. Un échantillon légèrement plus masculin que féminin (53%/47%). Zone de résidence : 1/3 d'Angoumoisins, 2/3 d'habitants sont issus du reste de l'agglomération. Les tranches d'âge qui ont répondu au questionnaire sont les 50-70 ans et les 25-49 ans, à quasi-parité. Les 3 autres catégories n'ont pas répondu.
Mobilités	77 répondants, dont une majorité de femmes (54,5%, contre 45,5% d'hommes), dont les 2/3 résident dans le reste de l'agglomération (hors Angoulême). La moyenne d'âge n'a pas été renseignée dans ce questionnaire (la question avait été supprimée à l'occasion d'un comité de pilotage).
Diagnostic économique	23 répondants dont une courte majorité de femmes (52% des répondants). 80% d'entre eux résident dans le reste de l'agglomération. La moyenne d'âge n'a pas été renseignée dans ce questionnaire (la question avait été supprimée à l'occasion d'un comité de pilotage).
Diagnostic Logement et Habitat	26 répondants, dont une majorité d'hommes (57,5%), qui résident à 60% dans le reste de l'agglomération. La moyenne d'âge n'a pas été renseignée dans ce questionnaire (la question avait été supprimée à l'occasion d'un comité de pilotage).



← La synthèse des questionnaires a fait l'objet du Cahier 8 : « Restitution de la concertation durant la phase de Diagnostic » du GrandAngoulême le 20 janvier 2023.

Questionnaire	Synthèse des propositions
Diagnostic écologique	<ul style="list-style-type: none"> ● Installer des panneaux solaires et des récupérateurs d'eau sur toutes les structures adm non classées ● Planter des arbres fruitiers dans les parcs ● Réduire le prix des transports en commun pour favoriser leur usage ● Libérer le pied des arbres du bitume ● Réhabiliter les bâtiments (convertir bureaux en logements) plutôt que construire ● Privilégier les projets qui insèrent de la nature dans l'urbanisme ● Inciter les habitants à faire pousser des couverts végétaux sur les façades de leurs maisons ● Inciter les habitants et les bâtiments publics à acquérir des récupérateurs d'eau de pluie ● Promouvoir l'installation de toilettes sèches ● Aménager davantage d'espaces de baignade ● Sensibiliser davantage la population sur la question du tri des déchets (dans les écoles, à travers des événements municipaux...) ● Réduire l'éclairage public et l'usage des enseignes lumineuses la nuit.
Perception du territoire	<ul style="list-style-type: none"> ● S'appuyer sur les atouts naturels du territoire pour développer une offre de sports nature (trail, canoë, nage en eau libre, escalade, cheval...) ● Produire un guide unique d'information sur l'offre culturelle de l'agglomération (en format numérique et papier) ● Améliorer l'accessibilité de l'offre culturelle en renforçant les services de transports en commun.
Mobilités	<ul style="list-style-type: none"> ● S'appuyer sur les atouts naturels du territoire pour développer une offre de sports nature (trail, canoë, nage en eau libre, escalade, cheval...) ● Produire un guide unique d'information sur l'offre culturelle de l'agglomération (en format numérique et papier) ● Améliorer l'accessibilité de l'offre culturelle en renforçant les services de transports en commun.
Diagnostic économique	<ul style="list-style-type: none"> ● S'appuyer sur les atouts naturels du territoire pour développer une offre de sports nature (trail, canoë, nage en eau libre, escalade, cheval...) ● Produire un guide unique d'information sur l'offre culturelle de l'agglomération (en format numérique et papier)

Questionnaire	Synthèse des propositions
	<ul style="list-style-type: none"> ● Améliorer l'accessibilité de l'offre culturelle en renforçant les services de transports en commun.
<p style="text-align: center;">Diagnostic Logement et Habitat</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● S'appuyer sur les atouts naturels du territoire pour développer une offre de sports nature (trail, canoë, nage en eau libre, escalade, cheval...) ● Produire un guide unique d'information sur l'offre culturelle de l'agglomération (en format numérique et papier) ● Améliorer l'accessibilité de l'offre culturelle en renforçant les services de transports en commun.

ANNEXE 2 : Résultats des 2 ateliers citoyens sur le Diagnostic

Les 23/11/2022 et 30/11/2022 deux ateliers citoyens ont été organisés par le GrandAngoulême à la salle des fêtes de Gond-Pontouvre pour élaborer le Diagnostic du territoire. Les deux ateliers se sont déroulés de la même façon, il a été choisi de les dupliquer pour permettre à un plus grand nombre de citoyens d'y participer. Les 2 ateliers ont rassemblé au total **72 citoyens**. Des élus de GrandAngoulême étaient présents pour répondre aux questions des participants.



Supports de mobilisation aux deux ateliers citoyens, 2022. Source : GrandAngoulême

Divers supports de mobilisation ont été élaborés par GrandAngoulême pour ces deux ateliers citoyens :

Création de visuels

- Création d'une invitation web
- Création d'une affiche A3
- Création d'un visuel pour les réseaux sociaux
- Création d'une vidéo pour Instagram

Diffusion via les médias GrandAngoulême

- Publication Facebook & Instagram GrandAngoulême
- Publication Facebook collègues GA
- Publication site GA
- Newsletter interne
- Article magazine GA de novembre

Presse

- Publication dans SORTIR (Agenda, Insertion payante)
- Conférence de presse

Envoi de Kit de communication (invitation, affiche, mail d'accompagnement)

- aux 38 communes pour diffusion

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024_09_130c-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/10/2024

Affichage : 08/10/2024

- aux services GrandAngoulême et aux partenaires

Invitations mail

- aux citoyens ayant répondu aux questionnaires réalisés à l'été 2022
- aux membres du Conseil de Développement
- aux partenaires du GrandAngoulême pour diffusion dans leurs réseaux

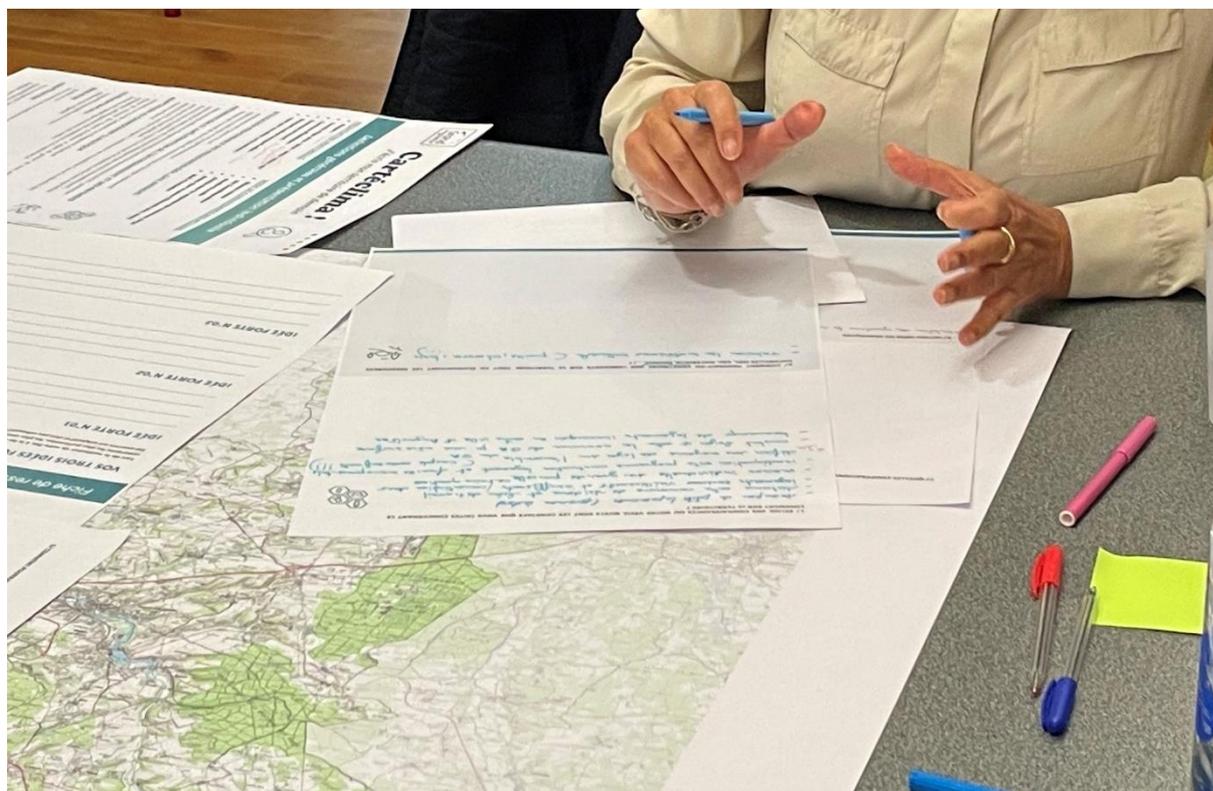
Promotion lors de réunions

- Réunion du CDD
- Commissions territorialisées
- Forum partenaires jeunesse

Le Bouche à oreille (26%) et le Magazine GA (24%) ont été les vecteurs de communication les plus efficaces pour ces ateliers.

La mobilisation par le biais d'un questionnaire d'inscription a permis de recruter deux groupes citoyens diversifiés :

- **Communes d'habitation** : Angoulême (48%), La Couronne (2,6%), Gond Pontouvre (6,3%), Fléac (5%), Mouthiers (5%).
- **Communes de travail** : Angoulême (56,6%), La Couronne (9%), Gond Pontouvre (6,6%)
- **Genre** : F (58%) / H (42%)
- **Tranches d'âge**: 25/39 (11%), 40/55 (35%), 56/64 (43%)
- **Modes de transport** : Voiture (71%), vélo (8%)
- **Lieux aimés sur le territoire** : Bords de la Charente (20%), Coulée Verte (20%), l'Anguienne (20%)



Travail citoyen le 30 novembre 2022. Source : GrandAngoulême

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024_09_130c-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/10/2024

Affichage : 08/10/2024

Les participants des deux ateliers ont travaillé en sous-groupes sur **4 thèmes du quotidien** : « **Se déplacer** », « **Travailler, se former** », « **Se loger** », « **Consommer et s'alimenter** ». Les remarques et propositions émises ont alimenté le diagnostic et la suite de la démarche. La synthèse de ces ateliers est restitué dans le cahier 8 du diagnostic du territoire « Concertation ».

Le déroulé des ateliers était le suivant :

- Introduction sur la méthode de concertation et sur la démarche Cartéclima
- Répartition des participants en îlots d'environ 6 personnes (3 à 4 îlots par thématique)
- Echange sur la thématique pendant 45 minutes
- Préparation des conclusions pendant 15 minutes
- Restitution de 2 minutes par groupe
- Temps d'échanges avec les élus.

Un verre de l'amitié a clôturé les ateliers.

Les 2 ateliers ont permis aux citoyens de formuler de nombreuses propositions :

THEME « CONSOMMER ET S'ALIMENTER » : 37 propositions

Alimentation

- **Instaurer une sécurité sociale alimentaire**
- **Végétaliser et décarner l'alimentation**
- Privilégier les circuits-courts
- **Mieux informer sur les circuits alimentaires durables**
- Garantir les besoins essentiels à bas prix
- Se nourrir en fonction des offres saisonnières
- Réduire la consommation de viande
- Réduire nos consommations alimentaires
- Recréer des rituels et des lieux de convivialité
- Créer une étiquette éthique pour les événements comme la Gastronomade
- Développer des ateliers de cuisine, notamment sur la cuisine végétarienne
- Eduquer à la bonne alimentation
- Se réapproprier la cuisine par l'éducation
- Promouvoir la cuisine faite maison
- Respecter la loi Egalim dans la restauration collective publique

Modes de consommation

- Renforcer la fréquentation des marchés au détriment des grandes surfaces
- Développer les aides en monnaie locale
- Avoir une vision par quartier, relocaliser des achats groupés
- Réduire les publicités
- Limiter le suremballage des produits alimentaires
- Recycler, réparer, réutiliser
- Limiter les achats en ligne
- Réduire le transport de marchandises
- Stopper l'extension des surfaces commerciales

Agriculture et usage des sols

- **Lutter contre la dégradation des sols**
- Soutenir les agriculteurs bio

016-200071827-20240919-2024_09_130c-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/10/2024

Affichage : 08/10/2024

- Mettre en adéquation nos besoins et la production locale
- Promouvoir la permaculture
- Développer le maraîchage et les jardins familiaux
- Replanter des haies
- Replanter des arbres
- Encourager l'installation de jeunes maraîchers en polycultures
- Créer un emploi technique à disposition des maraîchers



Ateliers citoyens, 2022. Source : GrandAngoulême

THEME « SE LOGER » : 43 propositions

Aménager le territoire

- Raccourcir les distances entre commune travail et résidence
- Limiter l'étalement urbain
- Limiter les friches industrielles
- Densifier les villes
- Réhabiliter les petites lignes ferroviaires
- Développer des îlots de fraîcheur
- Renforcer l'offre de transports en commun
- Arrêter l'artificialisation des sols
- Limiter les m2 / habitant
- Réglementer le nombre de résidences secondaires
- Instaurer une fiscalité punitive sur les logements vacants
- Mettre en place des unités de valorisation des déchets

Adapter l'offre de logement

- Renforcer l'offre en petits logements
- Prioriser des logements pour demandeur seul
- Augmenter le nombre des logements sociaux
- Moderniser l'offre de logements sociaux
- Penser une offre de logements pour familles monoparentales
- Bâtir des logements d'urgence
- Distribuer les logements vacants
- Adapter les mobilités aux PMR
- Contrôler les prix de l'immobilier

Réhabiliter et construire autrement

- Réutiliser l'existant avant de construire du neuf
- **Prioriser la réhabilitation de qualité avec une concertation**
- Encourager les constructions collectives
- Privilégier les constructions mitoyennes
- Végétaliser les logements
- Dés imperméabiliser les terrains
- Replanter des haies
- Dé-bitumer

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024_09_130c-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/10/2024

Affichage : 08/10/2024

- Valoriser les matériaux naturels
- Réutiliser les eaux grises et pluviales
- Développer la biomasse
- Isoler les logements / rénover les logements
- Inciter à la rénovation
- Inciter au réemploi des matériaux

Habiter ensemble

- **Inventer un habitat qui partage les espaces (jardins, ateliers, crèches, buanderies)**
- Développer l'habitat participatif
- Développer les jardins partagés
- Développer la cohabitation intergénérationnelle
- Renforcer la mixité sociale
- Fluidifier la mobilité sociale
- Valoriser la vie de quartier
- Limiter l'usage de la voiture par le covoiturage

THEME « SE DEPLACER » : 35 propositions

Aménager le territoire et les espaces publics

- **Centre-ville : renforcer la place des piétons et vélos**
- **Réduire la place de la voiture dans l'agglomération**
- Faire une zone à faible émission
- Rendre difficile la circulation automobile en ville
- Faciliter l'accès aux logements en centre-ville
- Développer les commerces de proximité
- Rouvrir les petites gares
- Installer un funiculaire entre ville haute et ville basse
- Végétaliser la ville
- Développer les aménagements cyclables
- Améliorer la qualité des voiries (mauvais qualité des enrobées)
- Optimiser les positionnements des arceaux de stationnement
- Réserver une voie au covoiturage sur la N10

Améliorer l'offre alternative à la voiture

- Augmenter le nombre de vélos en location
- Mettre en place des flottes partagées de véhicules électriques
- Améliorer la fréquence et les amplitudes horaires des bus
- Renforcer l'offre et la fréquence des bus
- Améliorer la desserte des communes rurales
- Développer le covoiturage
- Proposer des prix des trains plus abordables
- Mettre en place l'autopartage pour les voitures et vélo
- Rendre les transports en commun gratuits
- Développer le transport à la demande et le covoiturage
- Mettre en place des carapattes et caravélos
- Mettre en place des bus scolaires à pédales
- Créer un titre de transport unique

Connaitre, sensibiliser, mobiliser

- **Sensibiliser aux mobilités douces dans les écoles**
- Etudier la proportion d'enfants allant à l'école à pied et à vélo
- Rendre la marche attractive
- Rompre l'image « vélo/bobo » et « bus/prolo »
- Communiquer sur les impacts négatifs de la circulation automobile
- Renforcer l'accompagnement aux procédures dématérialisées
- Militer pour le ferroutage

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

016-200071627-20240919-2024_09_130c-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/10/2024

Affichage : 08/10/2024

- Dégager les camions sur la N10
- Prioriser la place des piétons (avant la voiture)

THEME « TRAVAILLER, SE FORMER » : 31 propositions

Promouvoir une économie locale durable

- **Développer des filières de réemploi et de réutilisation**
- Favoriser les startups qui s'inscrivent dans l'économie circulaire
- Favoriser l'économie du recyclage
- **Développer des filières locales bois/énergie/élevage**
- Développer filières bois/énergie et élevage avec l'agro pâturage
- Faire un inventaire des besoins chez les artisans et les entreprises
- Valoriser socialement l'acquisition d'objets de 2^e main
- Développer les sources d'énergies alternatives
- Généraliser la sobriété
- **Renforcer la concertation entre tous les acteurs du territoire**

Adapter les formations

- Palier au besoin de main d'œuvre dans le domaine agricole
- **Développer des formations supérieures en lien avec nos champions locaux**
- **Développer l'offre en formations et logement pour entreprises et jeunes actifs**
- Diversifier les formations, notamment dans les TIC
- Former aux mobilités douces

Aménager le territoire

- Revaloriser le foncier existant et la rénovation
- Réduire le déséquilibre entre commerces de proximité et zones commerciales
- Végétaliser le centre-ville
- Développer la fréquence des dessertes en direction de Bordeaux
- Circulation : développer un plan cyclable/ferroutage
- Commerces : favoriser le local/livraison par transports doux
- Mettre en place une ZFE sur Angoulême
- Limiter l'étalement urbain
- Densifier l'habitat urbain
- Soumettre à un vote citoyen non consultatif toute implantation d'une activité polluante
- Mettre en avant GA ville propre comme un facteur d'attractivité

Favoriser la consommation locale

- Mettre en valeur le Cognac comme une de nos principales richesses
- Développer la consommation de produits locaux
- Etablir une liste des producteurs locaux
- **Développer l'offre en produits locaux**
- **Sensibiliser au « manger local »**

Conclusion

Selon nos participants, le changement adviendra par la révolution des mobilités. La fin du tout-voiture est un objectif partagé. Les participants sont conscients de la difficulté à déployer des offres de mobilités sur l'ensemble du territoire, pour répondre à la fois aux besoins des habitants des communes rurales et des communes plus urbaines. En effet, la majorité de nos répondants sont aussi des usagers quotidiens de la voiture individuelle, non par choix, mais par manque d'alternatives.

La transition sera sociale ou ne sera pas. Pour les participants de Cartéclima, des objectifs de réduction des inégalités économiques et territoriales doivent être intégrés aux futures politiques publiques, dans une perspective de rééquilibrage.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024_09_130c-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/10/2024

Affichage : 08/10/2024

ANNEXE 3 : Zoom sur les 2 ateliers multi-acteurs de co-construction du Plan d'actions Climat Air Energie

Les 12/12/2023 et 06/02/2024, plus de 50 structures ont participé aux deux ateliers multi-acteurs pour co-construire le plan d'action climat air énergie territorial (Ateliers Magelis, Angoulême). L'intérêt de ces rencontres a été de favoriser la mixité et leur dialogue entre acteurs pour développer une vision large et systémique des 8 thèmes abordés.

Etaient présents :

- Des opérateurs de mobilité
- Des entreprises et fédérations du bâtiment
- Des représentants du monde agricole
- Des architectes et urbanistes
- Des représentants d'entreprises
- Des associations environnementales
- Des énergéticiens
- Des experts techniques (eau, forêts, construction durable...)
- Des services de collectivités
- Des services de l'Etat dont l'ADEME
- Des élus de collectivités
- Le conseil de développement

Atelier n° 1 du 12 décembre 2023 :

Les participants ont commencé par discuter la pertinence et la faisabilité des objectifs air-énergie-climat fixés par les élus de GrandAngoulême dans le Projet d'Aménagement Stratégique du SCOT-AEC, puis ils ont listé les actions existantes sur le territoire et proposé de nouvelles actions. Pour finir ils ont priorisé les actions à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs fixés.



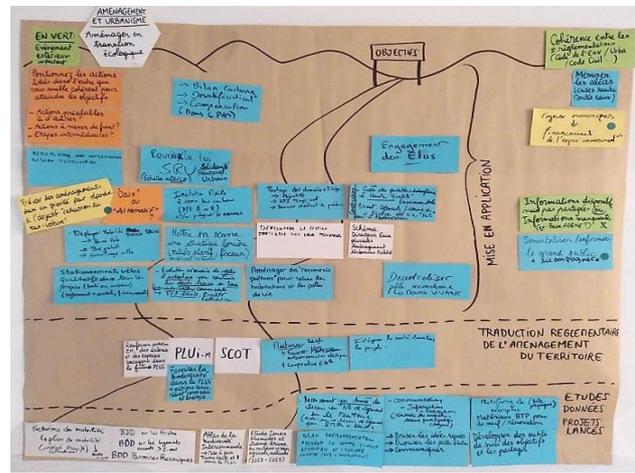
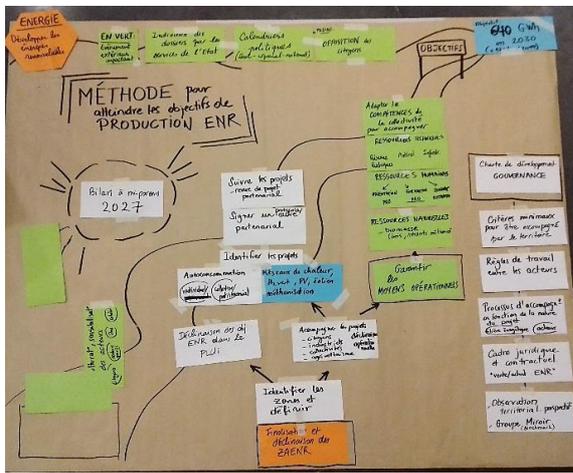
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024_09_130c-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/10/2024

Affichage : 08/10/2024



Animation et résultats des ateliers multi-acteurs sur le PCAET, 2024. Source : GrandAngoulême et Lisode

Atelier n° 2 du 6 février 2024 :

Dans chaque groupe, les participants avaient à disposition un rappel des objectifs fixés et la liste des actions identifiées (en partie revues lors du 1^{er} atelier de concertation du 12 décembre). Ils devaient répondre à 3 questions :

- Y a-t-il des actions manquantes ou à compléter pour atteindre l'objectif ?
- Quelles actions font consensus dans le groupe, pourquoi ?
- Si des actions ne font pas consensus, pourquoi ?

Une restitution croisée a eu lieu en fin de session

A l'issue des deux ateliers, l'ensemble des propositions a été reporté dans un tableau excel pour analyse puis certaines ont été intégrées dans les fiches-actions.

ANNEXE 4 : Les Commissions territorialisées

La 1^{ère} série de réunions des 5 commissions a eu pour objectifs de lancer la démarche Cartéclima et de faciliter l'appropriation du projet par les élus communaux. Elle s'est déroulée aux dates suivantes :

- Le 08/11 à Saint Saturnin
- Le 09/11 à Champniers
- Le 15/11 à Claix
- Le 21/11 à Dignac
- Le 22/11 à Soyaux

Les 750 élus communaux ont été conviés personnellement et directement par mail depuis l'adresse carteclima@grandangouleme.fr . Plus de 130 élus ont participé aux commissions. A l'exception de la commune de Balzac, l'ensemble des communes ont été représentées par au moins un élu. La synthèse des travaux des commissions a été transmise à l'équipe et aux élus référents de GrandAngoulême le 09/12/2022. Les discussions ont concerné les sujets suivants :

- L'aménagement et l'attractivité des communes rurales,
- L'accueil des gens du voyage,
- La densification des zones urbanisées et la réhabilitation des friches,
- Le développement économique « sans consommer de foncier »,
- La préservation des zones humides et des zones d'expansion de crues,
- L'assainissement,
- L'artificialisation des sols et les îlots de fraîcheur,
- Les modes de collaboration entre le GrandAngoulême et les communes,
- Les énergies renouvelables et les bâtiments patrimoniaux,
- La séquestration carbone et la réduction des gaz à effet de serre,
- Réduire la place de la voiture, augmenter celle des transports en commun et des modes « doux »,
- L'accès au logement, la réduction des surfaces de logement, la gestion des logements vacants,
- L'inclusivité, le confort et la mixité dans les logements,
- La réhabilitation thermique, la rénovation énergétique.

La 2^{ème} série de réunions des 5 commissions territorialisées s'est déroulée durant les mois de mai et juin 2023 et ont porté sur l'élaboration des orientations politiques du PAS.

La 3^{ème} série de réunions des 5 commissions territorialisées s'est déroulée en février 2024 et a porté sur l'avancement de la démarche *Cartéclima* ! avec la présentation de 4 grands enjeux : l'utilisation du foncier, les énergies renouvelables, les mobilités, et les centralités.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024_09_130c-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/10/2024

Affichage : 08/10/2024

ANNEXE 5 : Revue de Presse

Articles Charente Libre

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024_09_130c-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/10/2024
Affichage : 08/10/2024

REVUE DE PRESSE

CARTÉCLIMA!

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024_09_130c-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/10/2024

Affichage : 08/10/2024



ANGOULÊME: TROP DE MONDE À LA RÉUNION SUR LE CADRE DE VIE. LES ÉLUS REDONNENT RENDEZ-VOUS LE 20 MARS



Jean Révéreault
Renaud JOUBERT

publié le 27 février 2023 à 19h40.



Écouter

Angoulême: trop de monde à la réunion sur le cadre de vie. Les élus redonnent rendez-vous le 20 mars

00:00/00:00

Leur cadre de vie passe devant les Angoumoisins. Faut de place, tout le monde n'a pas pu assister à la réunion d'information organisée par GrandAngoulême à l'Alpha. Une autre est organisée le lundi 20 mars à Carat.

LA RÉDACTION VOUS CONSEILLE

Angoulême: une réunion publique pour bien choisir son cadre de vie

Mercredi 22 février à l'Alpha de 18h à 20h, la population de GrandAngoulême est invitée à donner ses idées pour améliorer son cadre de vie. Un Plan climat air énergie territoriale est à l'étude. Il ne faudra pas dire ensuite qu'on ne vous a pas demandé votre avis.



Jean Révéreault a été agréablement surpris. Mercredi dernier, l'élu chargé du plan Climat, des transitions écologiques et énergétiques à GrandAngoulême craignait de ne pas avoir grand monde à sa réunion d'information sur l'étude Cartéclima ! qui dresse un état des lieux de l'économie de l'agglomération d'Angoulême, de l'occupation de ses sols, du mode de déplacement des Angoumoisins et de tous les enjeux que cela implique. En fait, il a dû refuser du public dans la salle de L'Alpha qui n'a pu contenir que 100 personnes. Une autre réunion est donc prévue à Carat le lundi 20 mars à 18h.

04800071827-20240919-2024_09_130c-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/10/2024

Affichage : 08/10/2024

CLIMAT : LE SERMENT UNANIME DE L'AGGLO



Il va falloir construire sur de plus petites parcelles comme ici au Hameau de Fontailler à Saint-Yrieux.

Photo Julie Desbats

Par Charlotte LASAÏRES - c.lasaires@charentaile.fr, publié le 10 novembre 2023 à 7h00.

15



Écouter

Climat : le serment unanime de l'Agglo

00:00/00:00

Ce n'était pas gagné mais le plan climat, présenté hier en conseil communautaire, a été voté à l'unanimité. Cela va impliquer d'élaborer une nouvelle stratégie politique pour organiser le cadre de vie et le quotidien des habitants.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

Il va falloir construire sur de plus petites parcelles comme ici au Hameau de Fontailler à Saint-Yrieux.

Photo Julie Desbats

016-200071827-20240919-2024_09_130cDE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/10/2024

Affichage : 08/10/2024



Il va falloir construire sur de plus petites parcelles comme ici au Hameau de Fontastier à Saint-Yrieux.
Google Maps

Terminé, le consumérisme à tout-va, la construction intensive de nouveaux bâtis, l'extension des zones commerciales. Le monde de demain ne le supportera plus. Il va falloir apprendre à changer nos habitudes. C'est de cela qu'il était question jeudi soir au conseil communautaire de l'Agglomération d'Angoulême. Les élus ont dessiné le visage de l'agglomération de demain. Et le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il va falloir qu'élus et citoyens sortent de leur zone de confort. Moins construire, moins consommer de viande, d'eau mais aussi d'énergie... C'était le sujet principal : présenter le plan Cartéclima, une démarche stratégique chargée de définir la nouvelle feuille de route que les 38 communes devront suivre dans les prochaines années pour améliorer le bien-être et la santé de leurs habitants.

Malgré quelques inquiétudes et questions soulevées durant le débat en fin de séance, le projet a été voté à l'unanimité. Un an que les élus travaillent dessus. Ils ont posé le diagnostic, interrogé la population qui s'est montrée intéressée en répondant présent à chaque réunion. « *Maintenant, on a le socle de confiance mais il y aura du travail* », a mesuré, devant l'ampleur de la tâche, Pascal Monier, élu chargé de l'aménagement durable et un des porteurs de ce projet.

« *On a une belle biodiversité sur le territoire* », a-t-il continué et, si on veut la conserver, il va falloir déterminer les règles de constructions pour les 38 communes. Privilégier la transformation des friches existantes à l'étalement urbain. Il a été consommé 606 hectares de fonciers entre 2011 et 2020, il ne reste plus à s'en partager que 252 jusqu'en 2034 et seulement 150 jusqu'en 2044. Soit une réduction foncière de près de 50 %. Et cela en prenant en compte l'hypothèse que la population va grossir de 8300 habitants jusqu'en 2050. Le but : atteindre le zéro artificialisation nette des sols en 2050.

A LIRE AUSSI

Treize ans après un drame, Emmanuel et Teddy Jeannot renouent avec la vie, dans la ferme familiale

Festival du film francophone d'Angoulême: selfies et dédicaces à gogo

Tout cela « *en diminuant la consommation énergétique, en misant davantage sur l'électricité, le photovoltaïque au sol, en partageant sa voiture, a cité Jean Révéreault, chargé des transitions écologiques. Et sans fermer la possibilité d'accueillir de nouveaux logements et de nouvelles entreprises* ». La protection de l'environnement et de notre qualité de vie est à ce prix. Mais il va falloir faire vite.

66 | Diminuer la consommation énergétique de l'habitat sur l'électricité.

016-200071827-20240919-2024_09_130c-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/10/2024

Affichage : 08/10/2024

32 000€ de subventions à Logélla

Au cours de la séance de jeudi soir, il a aussi été voté une subvention exceptionnelle de 32 000€ au bailleur social Logélla, afin de l'aider à faire face aux surcoûts dus à l'inflation.

A été votée également la reconduction d'une subvention de 75 800 € au profit du club de rugby, le SAXV PRO, pour la saison 2023/2024.

Pour la mise aux normes des équipements sportifs de plusieurs communes de l'agglo, les élus ont voté un fonds de concours de 265 221,99 €. Et encore 159 490,93 € pour Angoulême, Brie, Fléac, Linars et Soyaux, pour la réalisation de projets d'aménagements cyclables.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024_09_130c-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/10/2024

Affichage : 08/10/2024

MOUTHIERS-SUR-BOËME : GRANDANGOULÈME S'EST INVITÉ AU CONSEIL MUNICIPAL



De gauche à droite, Michel Carlanet, André Curmi, Véronique Gros et Jean Ravarault ont animé la séance de conseil municipal.

Photo C1.

publié le 8 juin 2023 à 18h03.



Insérer

Mouthiers-sur-Boëme : GrandAngoulême s'est invité au conseil municipi

00:00/00:00

Le conseil de développement et la démarche Carteclima ont occupé le début de la séance du conseil municipal avant que ne commence l'étude de l'ordre du jour.

Comme il le fait régulièrement, André Curmi est venu, lors de la séance du conseil municipal qui se tenait ce lundi 5 juin, à 18h30, présenter aux élus monastériens les travaux du Conseil de développement du GrandAngoulême, qu'il copréside. Il a travaillé sur des dossiers présentant une certaine urgence, comme le traitement des déchets, les récentes crises successives, l'alimentation et l'agriculture ainsi que l'accentuation des précarités. Il a aussi évoqué de nouvelles façons de travailler qui permettent de meilleurs contacts avec les élus de l'agglo, les nouveaux modes de communication. Il a conclu en évoquant le lancement du groupe de projet consacré à l'eau.

016-200071827-20240919-2024_09_130c-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/10/2024

Affichage : 08/10/2024

À la suite de cette intervention, et à l'initiative du maire Michel Carteret, un tour de table a été effectué à propos de la façon dont les élus municipaux voient l'agglomération. Il en ressort que les conseillers se sentent noyés dans un fonctionnement qui leur paraît trop vaste et où les décisions semblent prises par les services avant les réunions. La majorité préférerait le fonctionnement en communautés de communes.

La parole a ensuite été donnée à Jean Revereault, vice-président de GrandAngoulême, qui a fait la présentation de la démarche Cartéclima, dont l'objectif est d'anticiper et de préparer le développement du territoire pour les habitants et usagers du territoire. Il a entre autres été question des énergies renouvelables « pour lesquelles une concertation avec les habitants sera indispensable ». Climat et énergie, aménagement et habitat, mobilités, patrimoine et paysages, coordination des politiques, sobriété foncière et biodiversité, centralité et commerces sont les principales thématiques de Cartéclima. « Des changements dans les comportements seront nécessaires. »

Les élus ont ensuite validé le plan de financement des travaux de l'église, qui s'équilibre à 154.903€ (subventions déduites, la part de la commune se monte à 25.620€).

A L'ÉCRAN

Festival du film francophone d'Angoulême: selfies et dédicaces à gogo

Grand Cognac : Le vignoble dévoile ses petites pépites patrimoniales méconnues

Quelques demandes de subventions ont été acceptées : 250€ pour la Banque alimentaire, 100€ pour le CRCATB, 100€ pour Boème Charraud éducation et 100€ pour le 1^{er} RIMa. Diverses adhésions ont ensuite été passées en revue, dont le syndicat mixte de la fourrière et ATD 16. Une participation aux frais de scolarité des écoles de Claix a été validée ainsi que la création d'un emploi permanent d'adjoint territorial (C1) à la médiathèque. Une charte pour la végétalisation des pieds de murs a été acceptée. Les prochaines séances de conseil se dérouleront les 7 juillet et 8 septembre.

016-200071827-20240919-2024_09_130c-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/10/2024

Affichage : 08/10/2024

MOUTHIERS-SUR-BOËME : LE PLAN CARTECLIMAT AU MENU DU CONSEIL MUNICIPAL



Jean Revereault a fait une présentation très complète du projet Cartéclimat.
Photo CL

publié le 8 octobre 2023 à 17h11.



Revenir

Mouthiers-sur-Boëme : le plan Cartéclimat au menu du conseil municipa

00:00/00:00

La présentation du projet Cartéclima et les différents points concernant les énergies et le territoire ont donné lieu à des moments d'échanges durant la séance du conseil.

C'est avec une présentation des travaux de Cartéclima, par Jean Revereault, élu chargé du plan climat et des transitions écologiques et énergétiques à l'agglomération, qu'a commencé la séance du conseil municipal vendredi dernier 6 octobre, à la mairie de Mouthiers-sur-Boëme : « Cartéclima, c'est anticiper et préparer le développement du Grand Angoulême pour les habitants et pour les usagers du territoire, un projet d'aménagement stratégique (PAS) qui permet de définir les règles d'occupation des sols et d'envisager les dépenses d'énergie ».

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

09130C-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/10/2024

Affichage : 08/10/2024

Une présentation qui a donné lieu à de nombreuses questions de la part des conseillers et qui a permis d'insister sur « la trajectoire zéro artificialisation nette (ZAN) », sur l'adaptation aux changements climatiques en passant en revue les différents impacts provoqués par ces changements. Le projet repose en outre sur trois grandes ambitions : préserver et valoriser les ressources, garder un territoire qui reste accueillant et respecter l'habitat, la mobilité et le lien social.

Pour terminer son intervention, Jean Revereault a proposé un calendrier des prochaines étapes du projet et présenté divers schémas montrant les évolutions possibles, en particulier sur les gaz à effet de serre et sur tout ce qui concerne le foncier. Les conseillers sont invités à participer à la réunion qui aura lieu ce mercredi 11 octobre à 18h à l'espace Carat.

Le point suivant concernait le préprojet zone d'accélération des énergies renouvelables (ZAE nR), faisant suite aux derniers échanges du conseil municipal du 8 septembre et aux réflexions du groupe de travail, ce dernier ayant retenu des zones d'accélération comme, par exemple, les toitures individuelles et publiques ou l'utilisation des espaces publics : Des cartographies seront présentées pour un dossier mis en consultation du 22 octobre au 6 novembre en mairie, avec un cahier de doléances.

Les élus valident la labellisation « Territoire engagé pour la nature » qui permet un accompagnement à la recherche de financement pour trois actions : plantation de haies, restauration des cours d'écoles et mobilisation citoyenne.

Le conseil a également délibéré sur l'application ou non de pénalités de retard à la SARL B. IP, pour les travaux de la crèche multi-accueil, retard provoqué par les difficultés d'approvisionnement en matières premières. Il est décidé de ne pas appliquer de pénalité.

A LIRE AUSEN

Festival du film francophone d'Angoulême: soirees et dedicaces à gogo

Le SA XV veut continuer de grimper dans la hierarchie de la Pro D2

Une cession d'une partie du chemin du cimetière au lieu-dit Gagnier est refusée et il est pris acte du don à la commune de la fontaine des Barres (un bornage sera nécessaire).

016-200071827-20240919-2024_09_130c-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/10/2024

Affichage : 08/10/2024

URBANISME ET MOBILITÉ: GRANDANGOULÈME LANCE UNE CONCERTATION AUPRÈS DES HABITANTS



Archives Julie Doubrin

publié le 9 juillet 2022 à 12h14, modifié le 10 juillet 2022.

6



Revenir

Urbanisme et mobilité: GrandAngoulême lance une concertation auprès

00:00/00:00

Les habitants de l'agglomération d'Angoulême sont invités à donner leur avis avant la révision du Schéma de cohérence territoriale et du Plan local d'urbanisme Intercommunal.

« Quels types de logements touristiques pourraient être développés ? », « Quelles filières existantes, quels services vous semblent pertinents à renforcer ? » Voici quelques-unes des questions auxquelles les habitants de GrandAngoulême sont invités à répondre via une série de questionnaires à remplir sur le [site de l'Agglo](#). Une concertation qui précède la rédaction de Cartéclima, un vaste plan de révision du Schéma de cohérence territoriale (Scot) et du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), qui pour la première fois s'appliquera aux 38 communes de GrandAngoulême. Deux plans y seront intégrés : l'un intitulé « Climat, air énergie », qui aurait normalement dû être établi depuis 2018, l'autre concernant la mobilité. Suivront des ateliers et des temps d'échange jusque dans les établissements scolaires.

A LIRE LAUSNI

Festival du film francophone d'Angoulême: selfies et dédicaces à gogo

« On ne négocie pas avec un manipulateur pervers narcissique, on le quitte » : la Mansloise Barbara Lenvol-Collette dévoile son histoire dans un livre

« On veut embarquer tous nos concitoyens et poser avec eux les défis de demain », annonce Pascal Monier, élu en charge de l'aménagement. Nous vivons une grande transformation, le territoire doit s'adapter. A nous, ensemble, d'organiser cette mutation autour d'une réflexion commune. » En parallèle, GrandAngoulême débutera, l'année prochaine, une étude de huit semaines sur les modes de déplacement des habitants ainsi qu'une enquête sur les destinations des usagers des transports en commun. Une cartographie interactive des territoires et des modes de transport sera également réalisée.

Reception par le préfet : 08/10/2024

Affichage : 08/10/2024